

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

| Nombre de Membres            |             |          |
|------------------------------|-------------|----------|
| Afférents au Comité Syndical | En exercice | Présents |
| 22                           | 22          | 17       |

\*\*\*\*\*

*Extrait du Registre des Délibérations*

*L'an deux mille vingt et un et le mardi 21 septembre à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 13 septembre 2021, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Malika BOUAZZI (suppléante de M. MIGNONET), Anaïs LEMAITRE (suppléante de M. MARCOTTE-RUFFIN), Brigitte MARCQ, Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Guy ALLEMAND, Marc BOUTROY, Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Gérard GRENAT, Michel HAMY, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE, Yves SANDRAS.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. AGIUS), Véronique DESEIGNE, Corinne NOEL, Messieurs Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Malika BOUAZZI.

**F6-09-2021 : MARCHÉ DE LOCATION LONGUE DUREE D'ENGINS DE MANUTENTION AVEC CONTRAT D'ENTRETIEN DE TYPE « FULL SERVICE » – LANCEMENT DE PROCEDURE**

Rapporteur : Monsieur Gérard GRENAT, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC a lancé, en 2018, une mise en concurrence relative à un marché concernant la location longue durée d'engins de manutention avec contrat d'entretien de type « full service », et cela pour une durée de quatre années.

Ledit marché arrivant à son terme le 13 mars 2022 et ne pouvant être renouvelé, il convient, au vu du montant estimé par les services du SEVADEC, de lancer une nouvelle mise en concurrence selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 7 septembre 2021, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à lancer la procédure concernant le marché de location longue durée d'engins de manutention avec contrat d'entretien de type « full service ».

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,*

Accusé de réception en préfecture  
062-256203936-20210921-F6-09-2021-DE  
Date de télétransmission : 23/09/2021  
Date de réception préfecture : 23/09/2021

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

Décision rendue exécutoire  
Le 23/09/2021  
Certifié exact,  
L'ordonnateur.



**SEVADEC**  
BP 20  
62111 CALAIS CEDEX

